**Les plans d’eau dans les écosystèmes aquatiques des PNR de Millevaches et Périgord Limousin : de la gestion à l’habité**

**Contexte de la thèse : l’intégration dans le projet NANA (financement région Nouvelle Aquitaine) :**

La mise en place de la grande région Nouvelle-Aquitaine couplée avec le renouvellement législatif en matière de protection de la biodiversité (Loi Biodiversité, Nature et Paysage) entraine une réorganisation territoriale et institutionnelle qui bouscule les échelles de gestion de la nature et amène à repenser ces enjeux de gestion et de préservation de la biodiversité à l’échelle des territoires. Le projet Nature en Nouvelle Aquitaine (NANA) vise à travailler ces questionnements en interrogeant ces enjeux de gestion et de valorisation de la Nature au sein de dispositifs intégrateurs que constituent les Parcs Naturels Régionaux. Les PNR apparaissent en effet comme des espaces laboratoires où se combinent gestion de la nature et modes d’habiter permettant d’aborder les interrelations nature/société de manière dynamique et appliquée. Les territoires des PNR intègrent une grande diversité de dispositifs d’administration de la nature et sont des espaces où se cristallisent les grands débats sur les manières de gérer, restaurer, valoriser celle-ci en contexte d’incertitude fort qu’est le changement global. Les acteurs locaux de la gestion sont confrontés continuellement à des questionnements complexes sur leurs pratiques de gestion, la philosophie de celles-ci, les réponses innovantes et créatives à apporter. De même, ces pratiques des gestionnaires doivent constamment s’adapter et prendre en compte les demandes sociétales et intégrer aux mieux les habitants dans les processus de décision et de création des connaissances. Le projet NANA tend à accompagner la recherche-action et l’aide à la décision en matière de gestion environnementale à travers le réseau des PNR en Nouvelle Aquitaine.

**Thèse de doctorat**

Dans le cadre de ce programme de recherche, une thèse financée par l’Université de Limoges et la région Nouvelle Aquitaine portera sur les interrelations Humains-Environnement autour des écosystèmes aquatiques intégrant les plans d’eau.

Les plans d’eau (lacs, étangs, mares) jouent un rôle majeur dans les écosystèmes aquatiques même si les dynamiques écologiques mais aussi sociétales à leur égard sont longtemps restés dans l’ombre (Bartout et Touchart, 2013 ; Bartout, 2016). En matière de biodiversité, Clément et Aldoud (2015) avancent notamment que « *les étangs accueillent 30 % des espèces protégées à statut national ou régional alors que les zones humides en général ne représentent que 3 % du territoire national : les étangs ont donc une valeur patrimoniale indubitable ».* Les plans d’eau ont également une importance considérable en matière de gestion de l’eau dans la mesure où ils modifient l’écoulement naturels des eaux, et peuvent avoir différentes fonctions écologiques tels que des fonctions d’épuration et de réserve d’eau (recharge des nappes). Leur présence transforme également la température du système hydrique, l’oxygène en présence et le taux de matières en suspension. L’ensemble de ces éléments sont aujourd’hui à prendre en compte par les gestionnaires des territoires pour atteindre l’objectif du « bon état écologique » imposé par la DCE. Les plans d’eau et leurs paysages représentent également des biens patrimoniaux chargés d’histoires, de représentations, d’attachements et de conflits pour les résidents qui investissent et habitent les territoires alentours. Ainsi, les PNR de Millevaches et du Périgord Limousin, territoires où la présence de plans d’eau est particulièrement prégnante, doivent concilier les enjeux liés à la gestion et préservation des écosystèmes aquatiques avec les attentes, usages, attachements locaux développés à l’égard des plans d’eau.

L’objectif de la thèse sera d’identifier, et d’analyser les multiples représentations, attachements et significations que les plans d’eau suscitent au sein de ces PNR. Elle vise à comprendre les facteurs qui donnent lieu aux différentes manières d'appréhender les plans d’eau et comment cela peut conduire à des conflits de gestion ou amener à patrimonialiser certains écosystèmes, espèces, paysages ou activités.

Le thésard est invité à inscrire son approche de recherche dans le cadre théorique proposé par l’anthropologue Tim Ingold. Mobilisant les travaux de la psychologie environnementale de James Gibson et de la phénoménologie de Maurice Merleau-Ponty, Ingold distingue deux manières d’envisager les interrelations entre les humains et leur environnement : il est possible d’appréhender l’environnement selon une «perspective de construction» qui se traduit par une objectivation des lieux à travers l’acquisition de connaissances fondées sur une distanciation corporelle et émotionnelle ; cette approche se distingue de la «perspective d'habitation» qui implique la prise en compte et la construction des liens à l’environnement à travers des pratiques corporelles d’habitation fondées sur l’engagement perceptif des individus. L’opposition de ces différentes perspectives fonde généralement les divergences de point de vue et d’actions autour d’enjeux environnementaux et se traduit par différents choix en matière de gestion environnementale. Leur prise en compte peut, à l’inverse, conduire à une meilleure compréhension de la dynamique de ces controverses et in fine contribuer à leur résolution.

Ces différentes perspectives ont surtout été étudiées afin de savoir comment concilier différents types de connaissances intervenant dans la gestion de l'environnement. Les exemples classiques incluent les efforts faits pour réconcilier les savoirs « traditionnels » et « locaux » avec les connaissances « scientifiques » en matière de gestion environnementale. Pour ce projet de thèse, nous souhaitons développer le fait que ce sont *ces différentes manières de s'engager avec* *l'environnement qui donnent lieu à différentes constructions des savoirs*. La distinction entre différents types de savoirs ne serait donc pas épistémologique mais se situerait plutôt à un niveau phénoménologique, voir ontologique. Il faut donc aller plus loin que cette question des modes de connaissance et analyser de manière globale ces différentes manières de s’engager avec, ou d’être présent dans l’environnement. Nous faisons l’hypothèse qu’une compréhension plus large des modes de gestion des écosystèmes aquatiques incluant les plans d’eau et des conflits environnementaux liés, peut être acquise en les analysant à l’aulne de cette distinction fondamentale. Il est en outre suggéré que la résolution des conflits environnementaux doit inclure des moyens de reconnaître et de légitimer des manières de connaître l'environnement qui soient phénoménologiquement distincts de l'objectivisme scientifique. Ainsi, la notion « d’état de référence », longtemps utilisé en écologie et en gestion s’avère heuristique pour travailler sur les représentations de multiples acteurs (entre différents gestionnaires mais aussi entre scientifiques et habitants etc…). En effet, le contenu de « l’état de référence » reste très hétérogène (Davodeau et Barraud, 2018) selon les types de relation Humains-Plan d’eau auquel se réfère chaque acteur (Moreau, 2019). C’est pourquoi, le doctorant s’intéressera aux différents cadres normatifs, expériences vécues, émotions et attentes à l’égard des plans d’eau, à la manière dont chacun s’engage avec ceux-ci.

**Profil du candidat ou de la candidate**

Le candidat ou la candidate doit avoir obtenu un Master recherche ou un titre équivalent en lien avec les disciplines suivantes : la géographie, l’anthropologie, la sociologie ou discipline apparentée. Il ou elle doit montrer un intérêt aux points centraux de cette thèse (approche relationnelle à l’environnement comme celle développée par T. Ingold et intérêt pour la gestion des écosystèmes aquatiques). Le candidat ou la candidate doit également faire preuve d’une grande capacité d’initiative, d’autonomie. Les compétences en langue anglaise et en techniques de recueil et traitements de données qualitatives constituent des atouts. La thèse nécessite un investissement à temps plein.

**Encadrement de la thèse et structure d’accueil :**

La thèse sera co-encadrée par Jamie Linton, professeur à l’Université de Limoges ; Laine Chanteloup, Maitre de conférences à l’Université de Limoges et Régis Barraud, Maitre de conférences à l’Université de Poitiers.

La thèse se déroulera au sein du laboratoire GEOLAB, UMR CNRS sur le site de Limoges.

**Dépôt de candidature :**

Envoyer un dossier de candidature en format PDF et adressez votre demande d’information par courriel à Monsieur Jamie Linton, Laine Chanteloup et Régis Barraud

[james.linton@unilim.fr](mailto:james.linton@unilim.fr)

[laine.chanteloup@unilim.fr](mailto:laine.chanteloup@unilim.fr)

[regis.barraud@univ-poitiers.fr](mailto:regis.barraud@univ-poitiers.fr)

**Dates limites d’envoie des dossiers : le 20 juin 2019**

Des entretiens seront organisés avec les candidats et candidates retenues au cours de la première quinzaine de juillet.

**Dossier de candidature :**

- Lettre de motivation montrant l’appropriation personnelle de cette recherche doctorale

- Curriculum Vitae détaillé

- Copies des diplômes et relevés de notes du M1 et du M2

- Copie du mémoire de M2 (ou si non terminé du M1)

- Une lettre de recommandation d’un enseignant chercheur

- Tout autre document ou réalisation appuyant la candidature (articles, rapports etc…)

Références

- Bartout Pascal, Touchart Laurent, « L'inventaire des plans d'eau français : outil d'une meilleure gestion des eaux de surface », *Annales de géographie*, 2013/3 (n° 691), p. 266-289. DOI : 10.3917/ag.691.0266. URL : https://www-cairn-info.ezproxy.unilim.fr/revue-annales-de-geographie-2013-3-page-266.htm

-Pascal Bartout, « Le territoire comme palimpseste lentique : une vision spatiale géohistorique des interactions hommes-milieux-plans d’eau », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol.56 / n°1-2 | 2016, mis en ligne le 25 août 2016, consulté le 26 mai 2019. URL : http://journals.openedition.org.inee.bib.cnrs.fr/rge/5723

- Davodeau H. et Barraud R., « Quelle position adopter face au patrimoine qui vient ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 9, n°2 | Juin 2018, mis en ligne le 15 juin 2018, consulté le 14 mai 2019. URL : http://journals.openedition.org/developpementdurable/12277 ; DOI :

10.4000/developpementdurable.12277

- Ingold, T. 1993. Globes and Spheres: The topology of environmentalism. In *Environmentalism: The View from Anthropology,* ed. Kay Milton, 31-42. London and New York: Rutledge.

- Ingold, T. 2000. *The Perception of the Environment*.London and New York: Routledge.

- Moreau C., 2019. Mettre en débat l’état de référence. Analyse des représentations des dynamiques paysagères au prisme des services écosystémiques : l’exemple du Mont Lozère, Thèse de géographie de l’université de Montpelliers.